



**HAL**  
open science

## Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives). 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02037010

**HAL Id: hceres-02037010**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037010v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sciences et techniques des activités  
physiques et sportives

de l'Université Paris-Est Marne-la-  
Vallée

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Demande n° S3LI150008053

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris-Est Marne la Vallée.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) proposée par l'Université Paris-Est Marne la Vallée est organisée en deux années communes à tous les étudiants, suivies d'une troisième année correspondant à deux spécialités : *Education et motricité* d'une part, et *Management du sport* d'autre part. Elle accueille à peu près 200 étudiants par an en première année, dont plus de 60 % de néo-bacheliers. Ces effectifs correspondent aux limitations des capacités d'accueil fixées à 220 étudiants. Le taux de réussite correspond à 50 % de néo-bacheliers diplômés en trois ans auxquels s'ajoutent 15 % de diplômés en quatre ans d'études en licence.

Les contenus d'enseignement correspondent aux objectifs de formation scientifiques, pratiques et professionnels définis par la Conférence des Directeurs et Doyens (C3D) des UFR STAPS. La spécialité *Education et motricité* (qui accueille 40 étudiants en L3 en moyenne par an) vise essentiellement la poursuite d'études en master pour la préparation du CAPEPS, tandis que la spécialité *Management du sport* (un peu plus de 40 étudiants en L3) accorde plus d'importance à la professionnalisation à l'issue de la licence.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *STAPS* propose des enseignements adaptés à la professionnalisation et à la poursuite d'études dans deux grands secteurs : l'éducation physique et le management du sport. Les contenus d'enseignement sont bien équilibrés entre les apports scientifiques (les sciences de la vie, les sciences du comportement et les sciences sociales), la technologie des activités physiques, sportives et artistiques, et la préparation à la professionnalisation. Ces apports sont bien répartis au cours des trois années d'études. Les enseignements sont donnés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). Les enseignements en TD sont plus nombreux en première année, et s'équilibrent avec les CM à partir de la deuxième année. Des choix optionnels permettent un renforcement dans des disciplines scientifiques. Les enseignements à visée professionnelle sont bien présents dès la deuxième année, et sont consolidés en troisième année, en accord avec les compétences attendues par les milieux professionnels et décrites dans les fiches RNCP. Deux UE (aux semestres 3 et 4 obligatoires et optionnelles aux semestres 5 et 6 de la spécialité *Education et motricité*) destinées à l'initiation à la recherche sensibilisent les étudiants aux métiers de chercheur. Un stage obligatoire dans un milieu professionnel est organisé en L3 pour les deux spécialités. Deux aspects sont cependant négligés qui concernent d'une part l'enseignement des langues étrangères, de l'informatique et des NTIC (les trois ne sont proposés qu'en première année) et, d'autre part, la mise en valeur de compétences transversales, peu identifiées actuellement. Enfin, la description des différentes UE (objectifs, contenu), si elle est bien exposée pour la spécialité *Management du sport*, n'est pas présentée de façon très explicite dans la spécialité *Education et motricité*.

Un suivi des étudiants dès leur entrée en L1 est assuré par des enseignants référents pour les aider à acquérir une méthodologie de travail et la préparation aux examens. Ceux qui manifestent des difficultés lors du semestre 1 bénéficient d'un soutien sous forme d'un tutorat. L'aide à la réussite est donc une priorité affichée, et les actions mises en œuvre semblent porter leur fruit comme en témoignent les taux de réussite et le taux de poursuite d'études après la licence (plus de 80 % des diplômés de licence). Les modalités de contrôle des connaissances sont bien détaillées (pour les niveaux L1 et L2) et pour la spécialité *Education et motricité* (niveau L3), mais ne sont pas précisées pour la spécialité *Management du sport*.

Les étudiants sont guidés dans leur orientation professionnelle au cours des deux premières années par des enseignements spécifiques et un suivi individuel. L'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel, notamment dans la spécialité *Management du sport*, est très dynamique (annuaire d'entreprises, aide à la préparation de CV et entretiens, soutien à la création d'entreprise) et implique des professionnels. Cependant, la poursuite d'études semble choisie par le plus grand nombre d'étudiants (plus de 80 % des diplômés) plutôt que l'entrée dans la vie professionnelle directement après la licence, ce qui peut s'expliquer par la cohérence qui a guidé la construction des niveaux licence et master. Aucune information plus précise n'est donnée concernant le suivi de cohortes à l'issue de la licence.

Une quinzaine d'enseignants-chercheurs participent à la formation des étudiants dans le tronc commun. L'équipe de formation de la spécialité *Education et motricité* comprend six enseignants-chercheurs, sept enseignants du second degré et deux ATER. Pour la spécialité *Management du sport*, l'équipe comprend cinq enseignants-chercheurs, quatre enseignants du second degré, un professionnel associé, un allocataire-moniteur et huit professionnels. Un conseil de perfectionnement a été mis en place, qui intègre des représentants étudiants, et se réunit deux fois par an, mais son rôle n'est pas bien défini. Chaque année d'études bénéficie d'un secrétariat administratif et d'un responsable pédagogique.

Le pilotage de la mention est assuré par un conseil de perfectionnement (incluant des enseignants, un personnel administratif et deux étudiants par groupe de TD) et par le conseil d'enseignement qui comprend l'ensemble de l'équipe enseignante. Si la fréquence des réunions est indiquée, peu d'informations sont données concernant les missions de ces conseils et leur mode de fonctionnement. De plus, aucune procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants n'a été mise en place, ce qui prive les conseils chargés du pilotage d'indicateurs précieux pour faire évoluer les enseignements et améliorer l'offre de formation.

- Points forts :

- Le bon équilibre dans les enseignements dispensés entre sciences, pratiques physiques et savoirs professionnels, ainsi qu'entre champs scientifiques.
- L'accompagnement des étudiants dans leur études, leur orientation au cours du cursus licence et la construction de leur projet professionnel.
- L'offre de formation cohérente entre licence et master ainsi qu'avec les attentes des milieux professionnels.

- Points faibles :
  - L'enseignement en informatique, en NTIC et en langues est très modeste, et la formation à la certification dans ces domaines n'est que peu assurée.
  - Les compétences transversales ne sont pas identifiées avec précision, et leur évaluation n'est pas précisée.
  - Il manque des indicateurs sur le devenir des étudiants après la L3.
  - L'absence de procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Si la licence *STAPS* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée est bien construite dans son ensemble et bien adaptée à la professionnalisation des diplômés ; certaines améliorations pourraient cependant être envisagées. Il faudrait accorder plus d'importance à l'acquisition d'outils transversaux tels que les langues étrangères, l'informatique et les NTIC, très utiles dans de nombreux secteurs professionnels. Un accompagnement à la certification en langue et en informatique devrait contribuer à valoriser significativement le diplôme de licence. Ceci semble en projet pour le prochain contrat et doit être encouragé.

Le diplôme serait aussi valorisé si les compétences transversales (méthodologie du travail universitaire, analyse de documents, etc.) étaient mieux identifiées comme objectif de formation de certaines UE.

Pour les niveaux L1 et L2, ainsi que pour la spécialité *Education et motricité* (L3), une brève description des objectifs et des contenus d'enseignement pour chaque UE permettrait à l'avenir une meilleure lisibilité du projet de formation par les étudiants.

Le suivi des étudiants devrait être plus précis. En particulier, il faudrait s'intéresser au devenir des non diplômés qui abandonnent leurs études, et connaître les causes de cet abandon. Un suivi de cohortes au-delà de la licence fournirait aussi des indications précieuses permettant d'améliorer l'offre de formation. Celle-ci bénéficierait aussi de la prise en compte de l'avis des étudiants sur les enseignements proposés et les moyens pédagogiques mis en œuvre.



# Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la mention de licence :

**Sciences et techniques des activités physiques et sportives**

**Certification C2I**

Il est fréquemment indiqué une faiblesse de certification C2I dans nos formations.

Les certifications C2I sont actuellement en plein développement et à ce jour la presque totalité des premiers cycles est concernée (IUT compris). Mieux, l'établissement est depuis cette année habilité à délivrer le C2I2e et réfléchit à ouvrir la certification de niveau deux à d'autres spécialités (nous envisageons la certification C2I2 ForCom).

**Enseignement des langues**

Tout d'abord, il est important de rappeler que notre université comme de nombreux établissements est en difficulté pour trouver des enseignants de langue, notamment des anglicistes, pour assurer des enseignements. En particulier, compte tenu des volumes très importants qu'il est nécessaire d'assurer, il est difficile de trouver des personnes pouvant accéder au statut de vacataire dans ces disciplines. Ce point a d'ailleurs donné lieu à une remarque de la cour des comptes lors de l'audit de notre établissement, ce qui a amené à une gestion encore plus rigoureuse de cette question.

Pour autant, l'établissement a cherché à contourner ce problème et à diversifier les modes d'accès à l'apprentissage des langues en développant un accès massif à la plateforme « Tell Me More ». Cet accès permet aux usagers de pratiquer l'anglais (mais il existe d'autres langues accessibles) soit seuls soit accompagnés par un enseignant.

Gilles ROUSSEL  
Président  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

